

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations

Conseil municipal du 15 juillet 2020

26 Culture - Mise à jour des tarifs de l'Espace Matisse

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme LEHNER, M. BOUKHACHBA, Mme MOUSSATEN, M. BROCHOT, Mme ALKAYA, M. DEME, Mme FAZAL, M. AKABLI, Mme SAVAS, M. LEMAIRE, Mme LAMBRE.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. CABARET, Mme MEUNIER, M. MARTIN, Mmes TALL, DUHIN, M. PERRIN, Mme SAKHO, M. KHOULA, Mme SGHIRI, MM N'DIAYE, AÏT MESSAOUD, Mme ELONGUERT, M. EL OUSTI, Mme PEREZ, M. ZAHRAOUI, Mmes SENET, JACQUEMART, MM NACHITE, KA, Mme DUCHATELLE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. BULUT

Pouvoir à :

M. DEME

Mme SOW

Pouvoir à :

Mme TALL

M. BOULHAMANE

Pouvoir à :

M. NACHITE

Mme JAJAN

Pouvoir à :

M. KA

M. SERTAIN

Pouvoir à :

Mme DUCHATELLE

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal : **39**
- Nombre de conseillers en exercice : **39**
- Nombre de conseillers absents non représentés : **0**
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés : **38**
- Nombre de conseillers absents lors du vote de la délibération : M. LUCAS **1**

■ **Date de la convocation : 09/07/2020**

■ **Rapport de présentation :**

Madame Yesim SAVAS, maire-adjointe, expose :

L'espace Matisse propose des cours hebdomadaires. Pour l'année 2020/2021 de nouveaux tarifs sont nécessaires pour adapter les temporalités et conditions d'accueil de deux cours : le cours de création photographique et le cours intitulé « atelier libre de création ».

Le premier aura lieu un seul semestre, entre les mois de février et juillet 2021. La proposition tarifaire est donc la moitié du tarif annuel.

Le second sera proposé sans la présence de professeur d'éducation artistique, et sera réservé aux élèves confirmé. La proposition tarifaire est donc un forfait de mise à disposition d'espace et d'outils.

Voici les tarifs (en €) proposés ci-dessous :

Forfait atelier libre de création pour adultes –tarif annuel

Creil	Pass'Agglo	Extérieurs
60,00	75,00	90,00

maintenant !

**Ateliers artistiques – tarif pour le cours de création photographique
(de février à juillet)**

	Adultes Creil	Enfants Creil	Adultes Pass'Agglo	Enfants Pass'Agglo	Adultes Extérieur	Enfants extérieur
	2019	2019	2019	2019	2019	2019
Q0	29,50	11,95	35,80	14,60	Tarif unique 150,00	Tarif unique 75,00
Q1	35,80	14,90	43,05	17,90		
Q2	41,45	17,90	49,85	21,45		
Q3	47,45	20,55	56,90	24,95		
Q4	53,65	23,60	64,20	27,90		
Q5	59,05	26,85	71,50	32,05		
Q6	65,35	29,55	78,35	35,45		
Q7 et plus	71,00	35,80	85,15	43,05		

Vous êtes appelés à voter.

maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2122-29,

Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 38

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : d'approuver les nouveaux tarifs des cours de l'Espace Matisse proposés à partir du 1^{er} septembre 2020.

Article 2 : d'imputer les recettes correspondantes au budget de la Ville sur le compte n°312/CF/7062.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis – 14 rue Lemerchier – 80000 Amiens – dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est certifiée exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application telerecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr

Date d'affichage : **16 JUL. 2020**

Accusé réception de la Sous-Préfecture de Senlis :

Pour le Maire et par délégation
La Maire-Adjointe

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le**2.1. JUIL. 2020**.....

et publication ou notification le**2.1. JUIL. 2020**.....

affiché le**16 JUL. 2020**.....

CREIL, le**2.1. JUIL. 2020**.....

Sophie LEHNER



Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services

Francis LE PAPE

Le 15/07/2020, M. [Nom] a été informé par M. [Nom] de la situation de son dossier de demande de permis de construire. M. [Nom] a été informé par M. [Nom] de la situation de son dossier de demande de permis de construire. M. [Nom] a été informé par M. [Nom] de la situation de son dossier de demande de permis de construire.

Le 15/07/2020, M. [Nom] a été informé par M. [Nom] de la situation de son dossier de demande de permis de construire. M. [Nom] a été informé par M. [Nom] de la situation de son dossier de demande de permis de construire.

Le 15/07/2020, M. [Nom] a été informé par M. [Nom] de la situation de son dossier de demande de permis de construire. M. [Nom] a été informé par M. [Nom] de la situation de son dossier de demande de permis de construire.